

DECRET N° 86-186 du 13 Mai 1986

chargeant le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de l'intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérin du Camarade Girigissou GADO, Ministre de l'Equipement et des Transports pour compter 11 Mai 1986.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 11 Mai 1986 le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale est chargé de l'intérin du Ministre de l'Equipement et des Transports pendant l'absence du Camarade Girigissou GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 13 Mai 1986

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPE 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6
MISPAT-MET 6 Autres Ministères 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONIP-LGde Chang. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-